

Memorandum de la communauté entre le Comité Eau - Assainissement et InterAide

Nous, Comité Eau et Assainissement de la communauté de, représenté par M., président, composé des dix membres suivants :

Comité Eau et Assainissement	
Président :	
Secrétaire :	



Responsable Eau		Responsable Hygiène et Assainissement	
Trésorier		Responsable Hygiène	
Mécanicien		Responsable Hygiène	
Mécanicien		Responsable Hygiène	
		Responsable Hygiène	
		Responsable Hygiène	

Nous sommes tous membres volontaires, élus par la communauté et engagés pour l'intérêt général de la communauté. Nous nous engageons à agir volontairement pour la mobilisation de notre propre communauté dans le but de continuer et donner du succès aux actions initiées par le projet InterAide, en réalisant ce qui suit :

Tâches du Comité Eau et Assainissement :

1. Promouvoir et évaluer les changements de comportements relatifs à l'hygiène et à l'assainissement dans la communauté, c'est-à-dire:
 - Diffuser les messages de bons comportements d'hygiène,
 - Conseiller les familles sur les changements de comportements,
 - Evaluer le bon usage et le bon état des ouvrages (latrines améliorées, points d'eau),
 - Aider les plus démunis (personnes âgées, veuves,...)

2. Aider InterAide dans les différentes phases du projet, notamment :
 - Appuyer l'organisation et le suivi des latrines améliorées et des points d'eau,
 - Stocker et gérer le matériel de construction (ciment, fers, outils, pièces et matériel des pompes manuelles...),
 - Loger et aider à l'alimentation des maçons du projet pendant les travaux.

3. Garantir le bon fonctionnement du point d'eau et des pompes manuelles, c'est à dire :
 - Organiser les horaires d'ouverture du point d'eau avec la présence d'au minimum un membre du Comité,
 - Organiser le nettoyage du point d'eau,
 - Faire la maintenance de routine de la pompe pour éviter les grosses pannes,
 - En cas de grosse panne, avertir le Service du District de Planification et des Infrastructures,

4. Garantir une gestion financière claire et transparente, c'est-à-dire :
 - Déterminer le tarif des cotisations pour l'eau,
 - Recueillir et noter les cotisations de chaque usager du point d'eau,
 - Informer régulièrement les usagers du devenir des montants collectés.

5. Résoudre les problèmes et éclaircir les doutes de la communauté, c'est-à-dire : être capable de réunir la communauté, en appui avec les chefs, pour exprimer et résoudre les événements en lien avec l'eau ou l'assainissement dans la communauté.

Tâches de chacun :

Président: Responsable et porte-voix du comité, chef des membres du Comité et en lien avec la communauté.

Secrétaire: Recueillir les données, noter les échanges des réunions et les activités du Comité.

Trésorier: Collecter et gérer les cotisations du point d'eau de la communauté, informer les usagers sur le devenir des montants collectés.

Mécanicien: Faire la maintenance de routine de la pompe manuelle, aller acheter les pièces d'usure en cas de panne.

Reponsable d'hygiène: Diffuser les messages d'hygiène et évaluer les comportements de la communauté.

Appui d'Inter Aide :

Inter Aide, représenté par....., s'engage à collaborer avec le Comité selon ce qui suit :

- Former le Comité sur les comportement d'hygiène,
- Former le Comité Eau sur la gestion financière des cotisations et la maintenance de la pompe manuelle,
- Aider les membres du Comité avec du matériel de travail.

Inter Aide s'engage à réaliser entièrement le programme présenté par l'équipe du projet à la communauté, sous réserve de la motivation et de la participation de la communauté et des résultats obtenus concernant les changements de comportement de la communauté.

Date _____

Responsable d'Inter Aide

Président du Comité

Chef de la communauté

Memorandum de la communauté entre le Comité Assainissement et InterAide

Nous, Comité Assainissement de la communauté de, représenté par M., président, composé des sept membres suivants :

Comité Assainissement	
Président :	
Secrétaire :	

Responsable Hygiène	
Responsable Hygiène	
Responsable Hygiène	
Responsable Hygiène	
Responsable Hygiène	

Nous sommes tous membres volontaires, élus par la communauté et engagés pour l'intérêt général de la communauté. Nous nous engageons à agir volontairement pour la mobilisation de notre propre communauté dans le but de continuer et donner du succès aux actions initiées par le projet InterAide, en réalisant ce qui suit :

Tâches du Comité Assainissement :

1. Promouvoir et évaluer les changements de comportements relatifs à l'hygiène et à l'assainissement dans la communauté, c'est-à-dire:
 - Diffuser les messages de bons comportements d'hygiène,
 - Conseiller les familles sur les changements de comportements,
 - Evaluer le bon usage et le bon état des ouvrages (latrines améliorées, points d'eau),
 - Aider les plus démunis (personnes âgées, veuves,...)

2. Résoudre les problèmes et éclaircir les doutes de la communauté, c'est-à-dire : être capable de réunir la communauté, en appui avec les chefs, pour exprimer et résoudre les événements en lien avec l'assainissement dans la communauté.

3. Aider InterAide dans les différentes phases du projet, notamment :
 - Appuyer l'organisation et le suivi des latrines améliorées,
 - Stocker et gérer le matériel de construction (ciment, fers, outils,...),
 - Loger et aider à l'alimentation des maçons du projet pendant les travaux.

Tâches de chacun :

Président: Responsable et porte-voix du comité, chef des membres du Comités et en lien avec la communauté.

Secrétaire: Recueillir les données, noter les échanges des réunions et les activités du Comité.

Reponsable d'hygiène: Diffuser les messages d'hygiène et évaluer les comportements de la communauté.

Appui d'Inter Aide :

Inter Aide, représenté par....., s'engage à collaborer avec le Comité selon ce qui suit :

- Former le Comité sur les comportement d'hygiène,
- Aider les membres du Comité avec du matériel de travail.

Inter Aide s'engage à réaliser entièrement le programme présenté par l'équipe du projet à la communauté, sous réserve de la motivation et de la participation de la communauté et des résultats obtenus concernant les changements de comportement de la communauté.

Date _____

Responsable d'Inter Aide

Président du Comité

Chef de la communauté
